

Communiqué de presse

Des experts de l'ONU exhortent les Etats à agir Les violations israéliennes menacent la fragile trêve à Gaza

(Genève – 24 novembre 2025) Les violations continues du cessez-le-feu à Gaza par Israël menacent la fragile trêve, ont averti aujourd'hui les experts de l'ONU, exhortant tous les Etats à veiller à ce que les attaques contre les civils cessent immédiatement et à ce que l'acheminement sans entrave de l'aide, y compris l'aide médicale, soit autorisé dans la région.

«Depuis l'annonce du cessez-le-feu le 11 octobre, Israël aurait commis au moins 393 violations, tuant 339 Palestiniens, dont plus de 70 enfants, et en blessant plus de 871 autres», ont déclaré les experts. «Les frappes aériennes du 28 octobre ont été les plus meurtrières depuis le début du cessez-le-feu, avec au moins 104 Palestiniens tués.»

Des attaques ont continué d'être signalées dans les cinq gouvernorats de Gaza malgré le «cessez-le-feu», avec des rapports faisant état de tirs, de bombardements d'artillerie et de frappes aériennes.

«Les attaques israéliennes en cours contre la population palestinienne à Gaza constituent une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu», ont déclaré les experts. Ils ont exhorté la communauté internationale à intensifier ses pressions pour rendre le cessez-le-feu effectif et sauver des vies.

L'accès humanitaire reste fortement limité, seuls deux des six points de passage ayant été rouverts. «Le nombre de camions d'aide humanitaire entrant à Gaza n'a jamais atteint l'objectif convenu de 600 par jour et est souvent tombé en



Des personnes dans les décombres du quartier de Zeitoun, au sud-est de la ville de Gaza, le 27 novembre 2025. (Photo KEYSTONE/XINHUA/Rizek Abdeljawad)

dessous de la moitié de ce chiffre», ont déclaré les experts.

Ils ont noté que les principaux hôpitaux ne fonctionnent que partiellement et ont besoin de travaux de restauration, d'équipements et de fournitures pour atteindre leur pleine capacité opérationnelle.

«Le fait de ne toujours pas garantir que l'ONU, par l'intermédiaire de l'UNRWA et de l'OCHA, gère directement l'acheminement et la distribution de l'aide à Gaza, comme le prévoit le droit international, est inacceptable et ne peut être justifié», ont déclaré les experts.

La violence dans la Cisjordanie occupée a également continué de s'intensifier, les colons et les soldats israéliens armés multipliant les attaques contre les civils, les terres et les biens palestiniens. «Dans le but de faire progresser l'annexion *de jure*, qui est absolument interdite, le Parlement

* Les rapporteurs spéciaux/experts indépendants/groupes de travail sont des experts indépendants en matière de droits de l'homme nommés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Ensemble, ces experts sont appelés les *procédures spéciales* du Conseil des droits de l'homme. Les experts des procédures spéciales travaillent à titre bénévole; ils ne font pas partie du personnel des Nations Unies et ne perçoivent pas de salaire pour leur travail. Si le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait office de secrétariat pour les procédures spéciales, les experts agissent

à titre individuel et sont indépendants de tout gouvernement ou organisation, y compris le HCDH et les Nations Unies. Les points de vue ou opinions exprimés sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux des Nations Unies ou du HCDH.

Les observations et recommandations spécifiques à chaque pays formulées par les mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies, y compris les procédures spéciales, les organes conventionnels et l'Examen périodique universel, sont disponibles sur l'Index universel des droits de l'homme <https://uhri.ohchr.org/en/>.

israélien fait également avancer une législation visant à étendre la souveraineté israélienne à certaines parties de la Cisjordanie», ont déclaré les experts.

«Il est grand temps de mettre pleinement en œuvre l'avis consultatif de la Cour internationale de justice ordonnant le démantèlement de l'occupation israélienne et du système de ségrégation raciale et d'apartheid qu'elle implique», ont-ils déclaré.

Tout en se félicitant du *cessez-le-feu*,¹ les experts ont exprimé leur inquiétude quant à l'absence de justice et de responsabilité dans l'accord actuel et dans le plan de paix proposé par les Etats-Unis. «Sans obligation de rendre compte des crimes commis depuis le 7 octobre 2023, il ne peut y avoir de paix durable», ont-ils déclaré.

«Nous avons averti que les soi-disant initiatives de paix permettant à l'une des parties de conserver le contrôle militarisé de Gaza ne mettraient pas fin à l'occupation, mais la renforceraient. Malheureusement, c'est ce qui se passe sous nos yeux», ont-ils déclaré. «Après deux ans d'attaques génocidaires, ce «plan de paix» risque d'ajouter l'insulte à la blessure.»

Plus de 58% de Gaza resterait sous contrôle militaire israélien, avec 40 sites israéliens toujours en activité au-delà de la ligne de retrait convenue, en violation flagrante des termes du cessez-le-feu.

La résolution du Conseil de sécurité sur une «force internationale de stabilisation» (FIS) chargée de coordonner avec Israël et l'Égypte la gestion des frontières, aux côtés de la police palestinienne nouvellement formée, risque de reproduire, voire d'aggraver, le modèle de coordination sécuritaire qui a renforcé le régime d'apartheid colonialiste israélien en Cisjordanie, ont déclaré les experts.

Les experts ont exhorté les Etats membres à agir de manière décisive pour mettre fin aux violations systématiques du droit international et aux souffrances dans la Palestine occupée, et pour rétablir la paix et la sécurité internationales.

Ils ont appelé à la prise des mesures urgentes suivantes:

- Garantir un accès humanitaire sûr par des couloirs terrestres et maritimes supervisés par l'ONU, y compris des logements temporaires avant l'hiver;
- Ouvrir des couloirs humanitaires vers la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Israël pour les bles-

sés, les malades, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes enceintes et les enfants;

- Imposer des sanctions à Israël pour ses violations continues du droit international et son occupation illégale;
- Imposer un embargo complet sur les armes à Israël;
- Garantir un accès total et libre des médias internationaux au territoire palestinien occupé, y compris dans toute la bande de Gaza.
- Veiller à ce que des enquêtes internationales indépendantes soient menées sur les violations graves du droit international, y compris les mises à mort de civils dans la bande de Gaza, et à ce que des poursuites soient engagées en vertu de la compétence universelle;
- Envisager une intervention internationale sous l'égide des Nations Unies si les attaques persistent et si la situation humanitaire continue de se détériorer.

Les experts:

- Francesca Albanese, *Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territories occupied since 1967*;
- George Katrougalos, *Independent Expert on the promotion of a democratic and equitable international order*
- Ashwini K.P., *Special Rapporteur on contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance*
- Olivier De Schutter, *Special Rapporteur on extreme poverty and human rights*
- Morris Tidball-Binz, *Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions*
- Ben Saul, *Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism*
- Irene Khan, *Special Rapporteur on the promotion and protection of the right to freedom of opinion and expression*
- Paula Gaviria, *Special Rapporteur on the human rights of internally displaced persons*
- Tlaleng Mofokeng, *UN Special Rapporteur on the right of everyone to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health*
- Heba Hagrass, *Special Rapporteur on the rights of persons with disabilities*
- Farida Shaheed, *Special Rapporteur on the right to education*
- Michael Fakhri, *Special Rapporteur on the right to food*
- Pedro Arrojo Agudo, *Special Rapporteur on the human rights to safe drinking water and sanitation*

- Gina Romero, *Special Rapporteur on the Rights to Freedom of Peaceful Assembly and of Association*
- Siobhán Mullally, *Special Rapporteur on trafficking in persons, especially women and children*
- Reem Alsalem, *Special Rapporteur on violence against women and girls, its causes and consequences*
- Nicolas Levrat, *Special Rapporteur on minority issues*
- Michelle Small (Chair-Rapporteur), Ravindran Daniel, Jovana Jezdimirovic Ranito, Joana de Deus Pereira, Andrés Macías Tolosa, *Working Group on the use of mercenaries*
- Carlos Duarte (Chair), *Working Group on the rights of peasants and other people working in rural areas*
- Ivana Krstić (Vice-Chair), Dorothy Estrada Tanck, Haina Lu, and Laura Nyirinkindi, *Working Group on discrimination against women and girls*

Source: <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/11/un-experts-urge-states-act-israeli-violations-threaten-fragile-gaza>, 24 novembre 2025

(Traduction «Point de vue Suisse»)

¹ <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/10/palestine-any-peace-plan-must-respect-international-law-beginning-self>, 3 octobre 2025